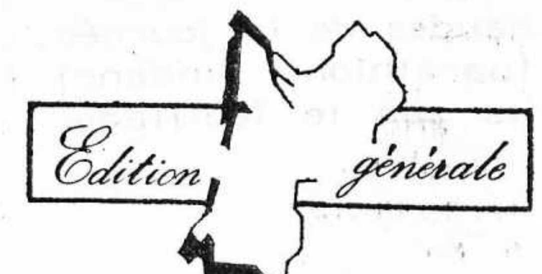
DLP-7-3-83122140

AVERTISSEMENTS AGRICOLES



Ministère de l'Agriculture
Service de la Protection des Végétaux
Chemin d'Artigues - 33150 CENON

Aquitaine Dordogne-Gironde-Landes-Lot&Garonne-Pyrénées Atlantiques

Abonnement annuel : 100 F



(56) 86.22.75

Bulletin Technique n° 4 - Mardi 1er Mars 1983

GRANDES CULTURES

COLZA

Charançons de la tige

Le réchauffement des températures , et tout spécialement de la température au sol, observé depuis une huitaine est favorable à l'activité des charançons de la tige. Le seuil d'alerte n'est actuellement atteint qu'en Dordogne (vague de captures journalières supérieures à 10 Ceuthorrhynchus napi entre les 21 et 24 février ; présence aussi de C. quadridens) ; les captures enregistrées dans les autres départements sont nulles ou presques nulles.

La période de sensibilité du colza débute au stade C1 qui devrait être atteint dans l'ensemble de la région, cette semaine, voire dépassé dans le Lot-et-Garonne.

En cas d'intervention, les matières actives suivantes peuvent être utilisées :

Matière active	Utilisation	Dose en g/ha
endosulfan	Pulvérisation	400
	Poudrage	500
lindane	Pulvérisation	300
	Poudrage	400
parathion	Pulvérisation	300
	Poudrage	400
méthidathion	Pulvérisation	300
phosalone	Pulvérisation	1200

.../...

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : A. GRAVAUD
Publication périodique
Inscription à la CPPAP n 524 AD
ISSN n 313244253.00016
Régisseur d'Avances et de recettes
Direction départementale de l'Agriculture
CCP BORDEAUX 6702.46 X

P 504

Les traitements seront réalisés aux heures chaudes de la journée. En période pluvieuse, les formulations huileuses (parathion, lindane) améliorent l'adhérence et la répartition des produits sur le feuillage.

Désherbage de rattrapage

Compte tenu des stades très variables atteints par le colza fin janvier et des incertidudes concernant les températures à venir durant le mois de février, dans notre bulletin du 1er février nous avions mis en garde les agriculteurs à propos des risques de phytotoxicité liés à l'utilisation de certains anti-graminées. De même, avions-nous rappelé qu'il fallait attendre la montaison pour utiliser le benzoyl-propéthyl, spécifique des folles-avoines.

Il va de soi que l'alloxydime-sodium (Fervin) que nous n'avions pas mentionné parce que son utilisation ne posait aucun problème, ni de stade, ni de température, est un excellent anti-graminée à utiliser en reprise de végétation, si possible par temps "poussant", en l'absence de pluie, à la dose de 1 kg P.C./ha + 3 l d'huile paraffinique.

ARBORICULTURE

TAVELURE DU POIRIER

Les stades phénologiques varient entre les stades A à B pour les variétés les plus tardives en Dordogne et Gironde, à C - C3 pour les plus précoces (Alexandrine Douillard...) dans les Landes et les Pyrénées Atlantiques.

Compte tenu de la maturité des périthèces et de la fréquence des pluies, il est nécessaire d'effectuer un traitement cuprique sur les variétés parvenant progressivement au stade C3 D.

CLOQUE DU PECHER

En raison de l'importance des pluies de ces derniers jours, il est recommandé de renouveler la protection en utilisant un fongicide organique de synthèse (voir notre dernier bulletin).

LA TORDEUSE DE LA PELURE OU CAPUA

(Adoxophyes orana Fish.)

Des dégâts de tordeuse de la pelure sont observés depuis plus de dix ans dans le Lot-et-Garonne. Ils sont dus à l'espèce Adoxophyes orana communément appelé Capua. Dans certains cas, les dommages ont pu affecter jusqu'à 30 % des fruits rendus impropres à la commercialisation ou déclassés.

Actuellement ce ravageur est présent dans l'ensemble des zones arboricoles des vallées de la Garonne et du Lot sur pommier et poirier. Au cours des dernières campagnes l'on a noté une extension sur prunier d'Ente.

.../...

D'autres espèces de Tordeuses de la pelure sont parfois présentes dans les vergers mais à des niveaux de population relativement faibles et sans importance économique (Archips podanus, Pandémis hépérana, Argyrotenia pulchellana : Eulia).

Description sommaire

Adulte : Papillon de 15 à 20 mm d'envergure de teinte générale fauve, ocre à roux. Les ailes antérieures sont traversées obliquement par 3 bandes plus foncées.

Oeufs : De forme lenticulaire ils sont regroupés par 30 à 100 en ooplaques qui sont déposées sur les feuilles ou parfois les fruits.

Chenilles : Elles mesurent 18 à 20 mm à complet développement et sont de couleur verdâtre, avec une tête brun acajou chez les jeunes chenilles. Elles sont très vives et se laissent choir suspendues à un fil lorsqu'elles sont dérangées.

Eléments de biologie et dégâts

Cette espèce hiverne sous forme de jeunes chenilles (2ème et 3ème stade larvaire) abritées sous un double tissage soyeux. Elles se logent dans les anfractuosités des troncs ou des branches (bourses, plaies de taille, fentes d'écorce), à l'empâtement des bifurcations de rameaux et sous des parties de feuilles accolées aux branches.

Entre février et début avril ces chenilles reprennent leur activité : la période de sortie s'étale sur quinze jours à trois semaines selon les conditions climatiques.

Les jeunes chenilles vont se loger dans les inflorescences ou jeunes pousses où elles relient les organes par des fils et mordillent les feuilles ou les boutons floraux.

Arrivées au terme de leur évolution vers la fin avril, elles se chrysalident généralement dans une feuille enroulée ou repliée.

De début mai à mi-juin, apparaissent les papillons du premier vol. Chaque femelle pond 200 à 400 oeufs regroupés en ooplaques.

Après une quinzaine de jours d'incubation, les chenilles éclosent et se dispersent pour attaquer les jeunes feuilles des extrémités de pousses. Là elles accolent plusieurs feuilles ou enroulent l'une d'elle par leur tissage soyeux et se nourrissent du parenchyme. Exceptionnellement certaines chenilles peuvent s'attaquer aux jeunes fruits. Arrivées à complet développement à partir de début juillet, elles se chrysalident là où elles ont commis leurs dégâts.

.../...

P505

Vers la deuxième quinzaine de juillet apparaissent les papillons du second vol, lequel se prolonge jusque vers la mi ou fin août. Les jeunes chenilles qui en sont issues attaquent le feuillage ou la surface des fruits soit en enroulant une feuille, soit au point de contact de plusieurs fruits, soit en accolant une feuille et un fruit.

Ce sont les chenilles de cette génération estivale qui commettent les principaux dégâts sur la récolte.

En septembre octobre a lieu un troisième vol dont les jeunes chenilles se développent aux dépens des feuilles avant d'aller s'abriter pour rentrer en diapause jusqu'au printemps suivant.

Méthodes de contrôle et de lutte

Dans tous les vergers situés dans les zones infestées par cette tordeuse de la pelure, il est nécessaire que chaque arboriculteur soit vigilant et s'astreigne à des observations périodiques : Ainsi il pourra s'assurer de la présence éventuelle du ravageur et de ses niveaux de population.

1°) Courant mars à début avril, rechercher les chenilles hivernantes ayant repris leur activité dans les bourgeons floraux (ou éventuellement à bois surtout sur le prunier) : à partir de 5 à 8 % d'inflorescences ou organes infestés un traitement est nécessaire. Sur poirier ce seuil doit être abaissé à 2 à 3 % afin d'éviter les interventions de fin juin notamment.

Le traitement sera exécuté lorsqu'un maximum de chenilles auront repris leur activité avec l'un des produits suivants : méthomyl, mévinphos, pyréthrinoïde de synthèse. L'oléoparathion est également efficace et peut être utilisé dès le début de reprise d'activité des chenilles.

2°) A partir de mi-juin, rechercher les attaques sur les extrémités des pousses de l'année. Plusieurs observations espacées d'une semaine sont nécessaire. Si l'on note une infestation atteignant 5 à 8 % des pousses, effectuer immédiatement un traitement avec l'un des produits suivants : méthomyl, mévinphos. Cette intervention a pour but de réduire la population des chenilles de façon à avoir un deuxième vol de plus faible importance.

3°) Vers fin juillet et courant août dans tous les vergers à risque notamment ceux où les attaques sur pousses auront été observées, effectuer des traitements destinés à détruire les jeunes larves dès leur éclosion. Les produits utilisables sont : acéphate, azinphos, méthidathion, méthomyl, phosmet, trichlorfon.

Deux traitements espacés de quinze jours sont nécessaires pour couvrir la génération ; ils pourront être mixtes en choisissant un insecticide actif contre le carpocapse des pommes.

L'ensemble de ces contrôles et préconisations sont précisés tous les ans aux périodes adaptées dans les bulletins de notre station d'avertissements agricoles.